

## CONSEIL MUNICIPAL du 4 mars 2019

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony <i>Arrivée de Laurent VINET à 20H18 mn</i>
Absents excusés	Jean-Yves FONTENY avec pouvoir à Jacky DALLET, Laure BELZ avec pouvoir à Anthony CARTEAU
Secrétaire de séance	Véronique BRETIN
Date de convocation	27 février 2019
Compte rendu du 4 février 2019	Approuvé à l'unanimité

### Finances – Administration Générale - Personnel

9-10-11-12-13/2019 - Comptes administratifs & comptes de gestion 2018 /détermination des résultats :

CA & COMPTES DE GESTION 2018	LES COCCINELLES	ASSAINISSEMENT	COMMUNE
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Fonctionnement – Dépenses	125 416.11 €	83 705.55 €	784 607.85 €
Fonctionnement - Recettes	134 340.11 €	128 051.08 €	1 077 178.45 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 924.00 €</b>	<b>44 345.53 €</b>	<b>292 570.60 €</b>
Résultat N-1 (Excédent reporté – 002)	193 427.26 €	88 397.78 €	369 111.45 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>202 351.26 €</b>	<b>132 743.31 €</b>	<b>661 682.05 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Investissement – Dépenses	112 542.11 €	422 508.88 €	440 493.20 €
Investissement - Recettes	121 715.99 €	376 961.07 €	234 709.22 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>9 173.88 €</b>	<b>- 45 547.81 €</b>	<b>- 205 783.98 €</b>
Résultat N-1 (Déficit ou excédent)	- 121 715.99 €	- 71 236.59 €	12 392.98 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>- 112 542.11 €</b>	<b>- 116 784.40 €</b>	<b>- 193 391.00 €</b>
Reste à réaliser Dépenses		4 800 €	660 948.00 €
Reste à réaliser Recettes			351 680.00 €
<b>RESULTAT AVEC RESTES A REALISER</b>			<b>- 502 659.00 €</b>

Le Conseil approuve les comptes de gestion de l'année 2018 qui sont en concordance avec les comptes administratifs.

*Mr Jacky DALLET sort de la salle pour le vote des comptes administratifs.* Le Conseil élit Monsieur Michel BRETAUD pour assurer la présidence et approuve les comptes administratifs pour l'année 2018. *Mr Jacky DALLET réintègre la salle après ce sujet.*

*Arrivée de Monsieur Laurent VINET*

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Montant du résultat à affecter	202 351.26 €	661 682.05 €
Couverture du déficit d'investissement (compte 1068)		502 659.00 €
Report en section de fonctionnement 2019 (compte 002)	202 351.26 €	159 023.05 €

Le Conseil approuve les affectations de résultats des différents budgets mentionnés ci-dessus. Pour le budget assainissement :

- l'excédent de fonctionnement de 132 743.31 € est repris au compte R002 du budget général.
- le déficit d'investissement de 116 784.40 € est repris au compte D001 du budget général.

**14-15/2019 - Budgets primitifs 2019 / Vote des subventions / Fiscalité des ménages :** Le Conseil arrête le budget primitif du lotissement des Coccinelles comme suit :

LOTISSEMENT DES COCCINELLES	TOTAL SECTION
Dépenses & recettes de fonctionnement	392 903 €
Dépenses & recettes d'investissement	112 543 €

Le Conseil :

- prend connaissance du projet de budget élaboré par la commission finances pour la Commune qui s'éleverait, en fiscalité stable à 1 392 116 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 1 607 146 € en dépenses et recettes d'investissement.

- prend connaissance des propositions des subventions 2019 des commissions « sports-loisirs-culture » et « action sociales » et approuve ces dernières.

- prend acte que l'autofinancement stabilisé en 2018, diminue en 2019 avec l'intégration du service de restauration scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2019 et de différents contrats de service, mais progresse légèrement dès 2020.

- prend connaissance des modalités du dégrèvement de la taxe d'habitation et des scénarios élaborés par la commission finances concernant la fiscalité et l'impact sur les ménages :

Contribuable	Fiscalité stable	Variation différenciée (+ 2% sur le FB et pas d'augmentation sur la TF et le FNB)
Avec dégrèvement de 65% de la taxe d'habitation	- 408 € pour un locataire	- 408 € pour un locataire
	- 205 € pour un propriétaire	- 200 € pour un propriétaire
Sans dégrèvement	+ 11 € pour un locataire	+ 11 € pour un locataire
	+ 19 € pour un propriétaire	+ 24 € pour un propriétaire
Produits supplémentaire à intégrer dans le BP 2019		+ 4 000 €

- prend acte de la prospective 2020 avec l'évolution du fonctionnement (2% pour les dépenses correspondant à l'inflation, au glissement des carrières + sur une année le service de restauration scolaire / Stabilité des recettes + la redevance de restauration scolaire sur une année) et l'intégration du programme de travaux en investissement.

- décide, par un vote donnant le résultat suivant : Votants 17 + 2 pouvoirs – Exprimés : 19 dont 8 pour par d'augmentation des taux et 11 pour une augmentation du foncier bâti de 2%, de fixer la fiscalité 2019 comme suit : 22.92% pour la taxe d'habitation, 24.75% pour la taxe foncière et de 53.57% pour le foncier non bâti.

- approuve de ce fait avec l'augmentation de fiscalité de 2% sur le foncier bâti, le budget primitif 2019 pour la Commune comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 396 116 €	RECETTES	1 396 116 €
Charges à caractère général	293 750 €	Atténuation de charges	10 000 €
Charges de personnel	258 400 €	Produits des services	46 200 €
Atténuation de produits	7 050 €	Impôts et taxes	614 750 €
Autres charges de gestion	275 900 €	Dotations, subventions, participations	391 900 €
Charges financières	26 000 €	Autres produits gestion	31 000 €
Charges exceptionnelles	132 994 €	Travaux en régie	10 500 €
Dépenses imprévues	20 000 €	Excédent de fonctionnement reporté	291 766 €
Autofinancement et virement	382 022 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 611 146 €	RECETTES	1 611 146 €
Capital emprunts & cautions	87 500 €	Dotations, fonds divers et réserves	689 444 €
Dépenses d'équipement	1 021 590 €	Subventions	528 180 €
Dépenses imprévues	171 380 €	Cautions	1 500 €
Travaux en régie	10 500 €		
Transfert d'étude	10 000 €	Transfert d'étude	10 000 €
Déficit d'investissement reporté	310 176 €	Autofinancement	382 022 €

#### Liste des marchés publics de l'année 2018 :

seuil	Objet des marchés de travaux	Nom de l'attributaire	Code postal
De 25000 € à 89 999 €	Programme voirie 2018	Groupement SOFULTRAP/SMTR	85250
	Aménagement sécurité RD 11 – Carrefour Villeneuve	Groupement SOFULTRAP/CHARPENTIER	85250
De 90 000 € HT à 5 224 999.99 € HT	Mise en séparatif réseau d'assainissement centre bourg	Groupement MIGNE/SOFULTRAP	85600
	Aménagement du centre bourg	Groupement SOFULTRAP/CHARPENTIER	85250

16-2019 – Retrait de la délibération 92-2018 (dépôt sauvage): A la demande de la Préfecture de la Vendée le conseil décide d'abroger la délibération n° 92-2018 intitulée « Dépôts sauvages » - demande de participation.

## Voirie – Assainissement – Agriculture

**Voirie** : Le Conseil prend connaissance du programme voirie 2019 et des différents sujets abordés en réunion de commission du 11 février dernier.

## Patrimoine – Urbanisme – Environnement

**Urbanisme** : Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la séance du 4 février 2019.

**20 mars 2019** : Réunion Madame JAUNET, architecte du patrimoine, pour le diagnostic de l'église

**27 mars 2019** : Réunion avec Monsieur MORINIERE pour la faisabilité d'aménagement de la zone des Chaumes en zone d'habitat et pour les travaux de voirie définitive du lotissement des coccinelles.

**Salle omnisports** (Rencontre élus de St-André/St-Fulgent et Monsieur Paquereau, Président de la Commission « politique du sport et équipements sportifs » de la Communauté de Communes) : Afin de lisser la répartition des charges dans le temps pour Saint-André et Saint-Fulgent et compte-tenu que la salle appartient déjà à la Communauté de Communes, un courrier va être transmis à cette dernière afin qu'un transfert réel soit envisagé et qu'en conséquence soit étudié l'impact financier sur les attributions de compensation de chaque collectivité.

## Sports – Loisirs – Culture – Communication

### Action Sociale

**17-2019 - Les P'tits loups (prévisionnel 2019 et convention)** : La participation communale pour le périscolaire étant calculée sur les chiffres de fréquentation 2018 et en fonction de la délibération du conseil n° 83/2016 (31 997 demi-heures x 0.40 € + 758 ½ journées x 2.50 € + 1541 journées x 5.00 € = 22 398.80 €), le Conseil approuve cette participation sachant que 50% de cette somme sera versée après le vote du budget et le solde sur présentation du bilan de fin d'année.

**18-19/2019 - Restaurant scolaire (Avis du CT, création du service, DCE marché)** : Suite à l'avis favorable du Comité technique en date du 28 février 2019, le Conseil :

- décide de créer un service de restauration scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Ce service sera ouvert à tous les élèves fréquentant les écoles primaires et maternelles de la commune et repris dans le cadre d'une régie assistée. Les repas seront produits sur place avec l'assistance d'un prestataire extérieur.

- autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises pour le marché de préparation et de fourniture des repas. Ce marché sera passé en procédure adaptée comme le prévoit l'article 28 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Le marché sera établi à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, pour l'année scolaire 2019/2020 et renouvelable 3 fois maximum, soit 4 années scolaires.

## Questions diverses

**Conseil d'exploitation assainissement de la Communauté de Communes** : A CARTEAU en remplacement de W DAHERON

**Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation :**

Date	Objet	Tiers	Montant TTC
07/02/2019	Remplacement moteur volée cloche 3	LUSSAULT	1 453.88 €
13/02/2019	Sécurisation du site internet (RGPD)	Web Créatif	550.80 €
10/02/2019	Divers travaux de réaménagements (rond-point et parc garderie)	Stepha'Tp	1 990.80 €

## Calendrier des réunions

Calendrier des réunions de conseil 20 heures		
1 <sup>er</sup> avril 2019	6 mai 2019	3 juin 2019
1 <sup>er</sup> juillet 2019	9 septembre 2019	7 octobre 2019
4 novembre 2019	9 décembre 2019	
Calendrier des élections 2019		
Européennes	Dimanche 26 mai 2019	

Levée de la séance : 22H15 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 5 mars 2019

Le Maire : J. DALLE



Le Secrétaire de Séance : Véronique BRETIN

